

Aunay-sur-Odon

ouest-france.fr du 20 septembre 2023

Quotidien Ouest-France du 21 septembre 2023

370 mots

La plaque de l'école a été déposée

Reportage

Une vingtaine de personnes était rassemblée pour le décrochage symbolique de la plaque portant le nom de l'école, essentiellement des élus de la majorité municipale et un seul représentant, en charge du captage vidéo de la scène, du collectif qui a mené la lutte contre l'attribution du nom de Pierre Lefèvre à ce groupe scolaire était présent (*Ouest-France* du mercredi 20 septembre).

Ce décrochage fait suite à la décision du tribunal administratif de Caen d'annuler la délibération du conseil municipal qui attribuait le nom de Pierre-Lefèvre à l'école élémentaire.

« C'est une victoire, un jour de liesse ! »

Jacky Rogue, habitant à Bonnemaison, ancien élève de Pierre Lefèvre, a accepté de confier ses impressions : « **J'étais dans la classe de ce maître en CM2 en 1967-1968, je me faisais transparent pour passer inaperçu mais c'était une souffrance d'aller en cours. Aujourd'hui c'est une victoire, un jour de liesse ! Même si le tribunal ne se prononce pas sur le fond c'est une réussite pour le collectif au bout de 2 ans et 6 jours.** »

Il ajoute : « **Le combat aurait continué quelle que soit la décision de justice, maintenant c'est un soulagement et un retour à la normalité. Nous sommes étonnés de ne pas avoir été entendus plus tôt et nous n'avons pas apprécié l'attitude de la maire se posant en victime alors que nos actions n'étaient que des facéties et de la moquerie et jamais du harcèlement. Maintenant cela devrait cesser.** »

« Nous souhaitons que tout ceci s'arrête »

Pour sa part, Christine Salmon précise : « **Je respecte la démocratie et la loi, le tribunal a tranché sur la forme et nous appliquons sa décision. Avec la majorité du conseil municipal, nous souhaitons que tout ceci s'arrête et que l'on puisse poursuivre de beaux projets pour Les Monts-d'Aunay dans la sérénité comme, entre**

autres, la rénovation de l'école élémentaire qui se poursuit pour un montant 4,3 millions d'euros pour le bien-être des élèves et de leurs encadrants. »

Après cette « cérémonie de clôture » très symbolique, tous semblent espérer un retour à une vie municipale apaisée au service des Aunaysiens qui, pour ceux rencontrés, étaient très éloignés de cette polémique.



Une petite vingtaine de personnes a assisté au décrochage de la plaque, devant l'école élémentaire des Monts-d'Aunay, mardi 19 septembre. Archives Ouest-France